

“Créer des convergences de luttes”

25 mars 2016



Le 22 mars devait être un rendez-vous important de mobilisation chez les fonctionnaires. In fine, c’est la mobilisation interprofessionnelle qui a été privilégiée. Il n’en reste pas moins que les salariés de la Fonction Publique ont des revendications spécifiques à faire entendre.

LE PROGRÈS SOCIAL

Quelle est a été votre réaction suite aux annonces du gouvernement sur le pouvoir d’achat des fonctionnaires ?

DENIS TURBET-DELOF

Très clairement, Solidaires Fonction Publique (FP) a considéré que ces annonces constituaient une provocation au regard des attentes légitimes des personnels. Hormis le dégel, qui est la seule bonne nouvelle, l’augmentation de 1,2 % en deux fois reste très loin du compte. Plus de 7% de perte de pouvoir d’achat depuis 2010 !

Nous réclamions l’attribution d’un nombre de points uniforme (60) pour compenser cette perte et nous avons demandé de porter la valeur du point à 5 euros. Nous exigeons également la limitation de la hiérarchie des salaires pour une meilleure répartition des richesses, ainsi que l’intégration des régimes indemnitaires dans le traitement. De même, nous réclamons la fin des inégalités de salaires entre les femmes et les hommes. La décision du gouvernement est donc loin de répondre à ces exigences.

C’est pourquoi Solidaires appelle à la poursuite des mobilisations pour forcer le gouvernement à revoir sa copie. C’est tout le sens de notre appel à la grève et aux rendez-vous des 24 et 31 mars qui, aux côtés des salariés du secteur privé, doivent permettre de construire le rapport de force nécessaire.

LE PROGRÈS SOCIAL

Le gouvernement parle beaucoup de « Dialogue Social » et « des partenaires sociaux »... Qu’est-ce que cela vous évoque ?

DENIS TURBET-DELOF

Pour Solidaires, le dialogue social devrait avoir une réelle utilité dans les rapports qui nous opposent avec le gouvernement et l’administration de la fonction publique. Mais nous sommes obligés de reconnaître que derrière ces mots, il n’y a pas de volonté réelle de dialogue. Depuis trop longtemps, la situation est bloquée, tant dans la pratique institutionnelle que dans le contenu du dialogue. S’il doit se jauger au nombre de réunions, oui, on peut dire qu’il y a dialogue ... mais si cela doit se juger aux avancées réelles et aux possibilités de faire bouger les choses, là cela se complique. C’est toujours le même camp qui a raison.

Quels que soient les arguments avancés, il y a toujours une bonne raison pour ne pas les retenir. Les contraintes budgétaires ont souvent bon dos. Mais le pire, c’est que souvent les « partenaires sociaux »

servent de faire-valoir au discours gouvernemental. Solidaires FP refuse d'entrer dans ce jeu là et, nous le réaffirmons, le dialogue social n'est efficace que s'il est soutenu par un rapport de force construit avec le personnel.

La « Loi travail » et les attaques contre le service public et la fonction publique sont les revers d'une même pièce. L'objectif est bien de fragiliser le monde du travail à des fins libérales.

LE PROGRÈS SOCIAL

Qu'est-ce qui se cache derrière l'acronyme PPCR, que Solidaires n'a pas signé ?

DENIS TURBET-DELOF

Parcours professionnels, carrières, rémunérations. Derrière ces trois concepts, se cachent en réalité une refonte totale du statut de la fonction publique et une remise à plat des carrières. Solidaires a joué le jeu de la négociation pendant une année sur ces sujets avec l'espoir d'améliorer significativement le sort des personnels. Mais, il faut le reconnaître, le protocole soumis à signature était très en-deçà des exigences exprimées par nos mandants. Des reculs graves sont inscrits dans ce protocole, notamment sur les carrières avec, pour un grand nombre d'agents, des reculs d'ancienneté dans la cadre des fusions de grades, et des pertes de pouvoir d'achats réels et significatifs. D'un point de vue statutaire, PPCR est un outil idéal pour accompagner la réforme territoriale et l'aménagement territorial de l'Etat confronté à cette réforme. Solidaires FP s'est battu contre la philosophie de cette réforme, qui fragilise l'action publique, le service public et les agents qui les servent. C'est pour toutes ces raisons que nous avons refusé de signer ce protocole, après une large consultation de nos mandants.

LE PROGRÈS SOCIAL

L'appel à la grève initialement prévu le 22 mars pour les fonctionnaires sur le pouvoir d'achat a été décalé au 31 mars. Pourquoi ?

DENIS TURBET-DELOF

Lorsque nous avons évoqué la journée du 22 mars, le débat sur la « loi travail » n'était pas encore vraiment d'actualité. Dès qu'il est venu sur la table, nous ne pouvions pas l'ignorer. Dès le début de nos débats sur la question salariale dans la fonction publique, Solidaires FP a défendu dans l'intersyndicale l'idée de faire le lien entre secteur privé et secteur public. Nous avons proposé que l'on fasse de la journée du 31 mars une journée à double détente : le matin, expression sur les questions fonction publique et sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail et l'après midi convergence avec le privé autour du combat contre la « loi travail ». À l'issue d'une large consultation interne à Solidaires, il a été clairement décidé de ne pas isoler les questions fonction publique. Nous l'avons signalé à l'intersyndicale, ce qui a eu pour effet que la CGT a également fait machine arrière, validant par là même notre analyse. Ainsi, le 22, seule la CFDT et dans une moindre mesure la FSU porteront des initiatives contre la politique salariale du gouvernement. Solidaires les portera lors de la journée de grève et de manifestation du 31 mars, et nous verrons ensuite quelles suites il faudra donner à ces mobilisations.

LE PROGRÈS SOCIAL

En quoi la « Loi travail » concerne également le secteur de la fonction publique ?

DENIS TURBET-DELOF

La « loi travail » et les attaques contre le service public et la fonction publique sont les revers d'une même pièce. L'objectif est bien de fragiliser le monde du travail à des fins libérales. Tout ceci obéit à une même logique pilotée par Bruxelles et le système économique libéral qui, depuis des décennies, broie tout sur son passage.

La fragilisation du Code du travail se retrouve dans la fonction publique par des aspects de reculs dans le PPCR. Flexibilité, mobilité sont des vocables que l'on retrouve dans l'ensemble du monde du travail. L'objectif étant de simplifier la vie des entrepreneurs et non celle des salariés. L'attaque sur les 35 heures se retrouve aussi dans la fonction publique avec la remise du rapport commandé par le Premier ministre à Philippe Laurent, président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Les garanties de la loi s'effacent au profit des accords contractuels. Dans le public comme dans le privé, la contractualisation va bon train. Les positions majoritaires ne sont pas toujours respectées. La précarité se développe aussi

dans la fonction publique particulièrement dans le versant territorial et dans le secteur hospitalier. Le recours aux contractuels se développe au sein même de la fonction publique ; avec 20% des emplois dont 60% de femmes.

LE PROGRÈS SOCIAL

Quel a été le rôle de Solidaires dans les intersyndicales nationales interprofessionnelles et celles de la fonction publique ?

DENIS TURBET-DELOF

Solidaires FP a tout tenté pour que le combat légitime contre la politique antisociale du gouvernement soit déclinée de manière interprofessionnelle. Dans la fonction publique, après la grève du 26 janvier et tout au long des nombreuses intersyndicales, c'est le message que nous avons porté. Et finalement, le 31 mars doit être une très forte journée de mobilisation.

La difficulté est que Solidaires pèse le poids qu'il pèse, et il est parfois difficile d'influer lorsqu'en face de nous, de grosses structures ne partagent pas ce point de vue. La division du monde syndical n'arrange pas les choses et nous pensons chez Solidaires FP qu'il est nécessaire de clarifier cela. Les organisations dites réformistes, accompagnatrices du système, sont des freins à toute mobilisation sociale. Dans la fonction publique, c'est très clair depuis 2012. Et, disons-le, lorsqu'elles souhaitent s'engager, c'est toujours à minima...

Au niveau interprofessionnel, la tâche n'est pas plus aisée en raison de notre poids encore trop faible. Même si nous portons régulièrement nos propositions et nos analyses, elles ne sont pas toujours reprises et partagées. Mais nous considérons nécessaire de créer les convergences de lutte avec d'autres qui partagent cette même volonté de transformation sociale.

LE PROGRÈS SOCIAL

Le 31 mars, des préavis ont été déposés dans le secteur public. Sont-ils reconductibles ?

DENIS TURBET-DELOF

Oui, nous avons déposé un préavis de grève allant de la période du 17 au 31 mars, nuit incluse. Cela pour permettre aux camarades qui souhaiteraient s'inscrire dans les différentes mobilisations annoncées de le faire. La question de la reconductibilité n'est pas posée à ce stade. Réussissons d'abord les principaux rendez-vous, et après le 9 et le 17 mars, qui ont été des réussites dans leur construction, le 24 et le 31 seront déterminants. N'oublions pas que dans la période, de nombreux secteurs sont dans l'action (La Poste, les Douanes, etc.). L'important, c'est d'abord de créer les convergences de luttes, car face à une attaque libérale globale, il faut une réponse globale et donc des actions interprofessionnelles. Le 31 mars au soir, nous saurons si cette journée est à la hauteur de nos attentes et nous déterminerons ensemble les conditions de la poursuite de la mobilisation.

Propos recueillis par Le Progrès Social.

www.leprogressocial.fr

En document joint, l'intégrale du numéro du Progrès social concerné

- Emplacement : [inFORMER LES SALARIÉ-ES](#) > [Tous les arguments](#) > [Les argumentaires](#) >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Creer-des-convergences-de-luttes>